

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 3 octobre 2008  
(convocation du 22 septembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cpter de 12 h 00)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 00)  
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)  
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cpter de 12 h 00)  
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita  
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure  
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cpter de 9 h 50)  
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROUYEYRE Matthieu à Mlle. DELTIPLE Nathalie  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)  
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre  
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**SEM Gironde Développement & Participation de la Communauté urbaine de  
Bordeaux à la réalisation d'un Plan à Moyen Terme de la SEM Gironde  
Développement & Subvention au Conseil Général & Décision & Autorisation**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Gironde Développement, société d'économie mixte d'aménagement est détenue principalement par trois collectivités : le Département pour 40,5 %, la Communauté pour 17,5 % et la Région pour 10% ainsi que d'autres actionnaires dont la CDC avec 14,19 % du capital.

Suite à une chute significative du chiffre d'affaires en 2006 et 2007, générant des déficits cumulés sur les deux exercices de l'ordre de 318 000 € (158 K€ en 2006 et 160 K€ en 2007), la situation financière de la société est fragile.

Le principal défi de la société concerne en priorité la faiblesse de son carnet de commandes consécutivement notamment à la perte de marchés institutionnels auprès de ses principaux actionnaires.

Les interventions de la SEM sont à 90% des conventions de mandats de réalisation ou d'assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO). Cela conduit la Sem à faire face à une concurrence forte et donc une rentabilité faible. D'autre part, les conventions de mandats ont des durées limitées qui obligent la Sem à renouveler constamment le carnet de commandes.

Les efforts entrepris (fin 2007 – début 2008) pour redynamiser la structure et réduire les charges, ne permettent pas d'assurer un exercice 2008 à l'équilibre.

Les actionnaires de la Sem souhaitent disposer d'un diagnostic stratégique et financier de la société par un prestataire externe. Cette expertise a pour but aussi d'éclairer les actionnaires de la SEM sur le devenir de cette structure, mais aussi de travailler sur les capacités économiques et financières afin de pérenniser les activités dans le temps. L'objectif étant de définir une position commune sur l'avenir de la société.

Cette prestation a fait l'objet, par le Conseil Général, d'une consultation pour la réalisation d'un Plan à Moyen Terme sous la forme d'un marché à procédure adaptée. Cette mission fait l'objet d'une convention financière destinée à définir le partage financier de cette étude, qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du département.

De même la participation de chaque actionnaire est sollicitée et définit par le pourcentage de détention du capital dans la société.

Sur la base du coût estimé de la prestation à 40 000 €, la répartition du financement entre les cosignataires serait la suivante :

Actionnaires	% de participation	Coût estimé
CONSEIL REGIONAL	10,00 %	$40\,000 \times 10/82,19 = 4\,867 \text{ €}$
COMMUNAUTE URBAINE de Bx	17,50 %	$40\,000 \times 17,5/82,19 = 8\,517 \text{ €}$
Caisse des Dépôts et Consignations	14,19%	$40\,000 \times 14,19/82,19 = 6\,906 \text{ €}$
Conseil Général	40,50%	$40\,000 \times 40,50/82,19 = 19\,710 \text{ €}$
<b>Total Principaux Actionnaires</b>	82,19 %	40 000 €

Afin de permettre aux actionnaires de la Sem de financer cette prestation, notre établissement public pourrait accorder pour l'exercice 2008 une subvention d'un montant de 8 517 euros TTC.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **Décider** d'attribuer au département de la Gironde, une subvention exceptionnelle de 8 517 € à titre de participation de notre établissement au financement de la réalisation d'un plan à moyen terme (PMT) pour la société d'économie mixte Gironde Développement et d'imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours au chapitre 67 à l'article 6748 sous/fonction 8241.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
23 OCTOBRE 2008

PUBLIÉ LE : 23 OCTOBRE 2008

M. JEAN TOUZEAU